

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 MARS 2009**

Le 31 mars 2009 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale sous la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2009

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE, Gérard CORDIER adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUZÉ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Patricia PONSONNET à M. Robert BOSSY
Mme Elodie SEGALET à M. Guy THOUZÉ
M. Pierre GAGNAIRE à M. Frédéric RISSOAN

Excusé :

Absents :

M. Robert BOSSY a été élu secrétaire de séance

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2009 et signature du registre des délibérations.

- **Vote des taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice 2009** : Monsieur le maire explique que depuis le passage en Taxe Professionnelle Unique au 1^{er} janvier 2009, la commune perçoit le cumul des taux des deux taxes, communales et intercommunales de la communauté de communes du bassin d'Annonay, pour la taxe d'habitation, la taxe foncière (bâti) et la taxe foncière (non bâti). A 13 voix pour, 2 contre et une abstention, le conseil décide d'augmenter la Taxe d'Habitation de 1 %, la Taxe Foncière (Bâti) de 1 % et la Taxe Foncière (Non Bâti) de 1%.

taxes	Part communale 2008	Ex part intercommunale 2008	Hausse 2009	Montant voté pour 2009
Taxe d'habitation	6.22 %	2.12 %	1%	8.42 %
Foncier bâti	11.95 %	2.37 %	1%	14.46 %
Foncier non-bâti	68.32 %	10.01 %	1%	79.11 %

- **Vote du budget primitif 2009** :

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 583 043.00 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 404 008.92 €

ASSAINISSEMENT :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 100 128.00 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 152 835.00 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 40 673.00 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 10 897.00 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Sol de la salle des Mûriers** : Monsieur le Maire présente deux devis des entreprises Maron / Goudard et Fonbonne. Il explique que les ets Fonbonne propose la visite d'une salle à colombier le Vieux le 2 avril, pour la réfection du sol avec une résine epoxy.
- **Ordures Ménagères** : Monsieur Robert Bossy fait part du compte rendu de la réunion organisée afin de solutionner le problème de ramassage d'ordures ménagères à l'entrée du village. Le traçage d'un passage piétons a été demandé. Le conseil municipal par 12 voix pour et 3 abstentions donne un avis favorable. Le passage sera tracé après réfection de la chaussée par le département.
- **Projet Mairie/bibliothèque/Cantine** : Monsieur Robert Bossy propose au conseil municipal la visite de la cantine de Félines le samedi 4 avril.
- **Formation secourisme** : Monsieur Frédéric Rissoan indique que la première session concernant la formation secourisme aura lieu tous les lundis du mois de mai pour une formation de 10 heures. Les cours seront assurés par les pompiers d'Annonay. Dix participants sont inscrits pour cette première session.
- **Spectacle troupe Antibiotic** : Monsieur Frédéric Rissoan informe que les bénéfices du spectacle organisé à la salle des Mûriers par la troupe Antibiotic ont été reversés pour le don du sang. Il indique qu'une collecte de sang pourrait être organisée sur la commune en 2009.